

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi cinq septembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 29/08/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2024-040 Gestion locative des logements jeunes

Mesdames BODIN et COUTANCEAU ont rencontré une agence immobilière (LAFORÊT) pour la mise en gestion locative des quatre logements jeunes. En effet, les travaux avancent normalement et la location est envisageable pour le mois de novembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- De **CONFIER** la gestion locative à l'Agence LAFORÊT
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 5 septembre 2024

Secrétaire de séance
Thomas MICHONNEAU



Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

